

Conseil municipal du Jeudi 07 avril 2022

20h00 Mairie de Pageas

Présents (12): Moïse BONNET - Jean Antoine BRUN - Tristan CHABOT - Christian CHIROL - Éric FAURE - Roland GARNICHE - Bernadette LACOTE - Virginie LERICHE - Thérèse LOUBERT - Sébastien MESRINE - Sébastien PASSELERGUE - Jean-Pierre RIGOUT

Excusé(s) (3): Aurélie BROWWANG (procuration à Bernadette LACOTE) – Aurélie LACAUD (procuration à Sébastien MESRINE) - Stéphane PARIAT (procuration à Sébastien PASSELERGUE)

Secrétaire de séance : Christian CHIROL

Assiste M. Arnaud LOUVET conseiller aux décideurs locaux de la Direction des finances publiques de la Haute Vienne

Madame le Maire préside la séance et constate que le quorum est atteint. Elle donne lecture des procurations. Elle salut et remercie M. Arnaud LOUVET de sa présence.
Elle ouvre la séance à 18h 35

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 31 mars 2022.
2. Vote des budgets primitifs 2022 (principal et d'assainissement)
3. Réalisation d'un emprunt destiné au financement d'un investissement
4. Aide pour un séjour scolaire à Barcelone.
Questions diverses

1.Approbation du compte rendu du 31 mars 2022.

Le compte rendu est adopté sans modification à l'unanimité (Oui : 15)

2.Vote des budgets primitifs 2022 (principal et d'assainissement)

En ouverture de ce point elle donne la parole à Arnaud LOUVET pour faire un point sur la situation financière de la commune. Ce dernier précise qu'il a rencontré Mme LACOTE Bernadette et M. Christian CHIROL le 10 mars dernier.

Situation financière de la commune

La commune de Pageas, composée de 589 habitants, est dans une bonne situation financière. Depuis 2017 l'évolution des charges réelles de fonctionnement (+9%) et des produits réels (+11,1%) est cohérente, même si entre 2020 et 2021 un léger effet ciseaux est constaté (+6,3% charges, +4,5% produits).

Le poids des charges de personnel (383 €/hab. pour une moyenne de la strate de 368 € hab.) Elles représentent 54% des dépenses réelles (51% dans la strate départementale) et augmentent + 12% depuis 2017. Cet indicateur est à surveiller et les dépenses contenues

Les ressources fiscales (254 K€ 48% des produits réels) augmentent de 8,1% depuis 2017 et sont stables depuis 2020.

La DGF est en hausse de 10% depuis 2017 (+ 12 K€). Si la part forfaitaire est stable c'est la part péréquation qui augmente essentiellement grâce à la fraction cible de la DSR attribuée chaque année à 10 000 communes. Pageas occupe la 7483ème place, il faut être vigilant si notre commune sortait de ces 10 000 communes, la première année une compensation existe à hauteur de 50% et puis plus rien (la perte pourrait alors être environ de 30K€) C'est une aide aux communes dites « pauvres » cela signifierait qu'on est sorti de ces 10 000 communes, c'est un mécanisme que nous ne maîtrisons pas).

La capacité d'autofinancement brute est de 108K€ en 2021 (+20% depuis 2017), elle couvre largement le remboursement du capital des emprunts (22K€) aboutissant à une CAF nette de 86 K€(capacité d'autonomie financière).

L'endettement est faible avec 167 K€ et une capacité de désendettement de 1.64 années , largement au-dessous de la médiane nationale (3.44 années). Cette mesure permet de voir si demain on arrêterait tout le temps nécessaire pour rembourser notre dette.

Cela permet de dire que notre commune peut recourir à l'emprunt pour financer ces projets, si elle maintient son niveau de CAF.

Un autre point de veille, le taux de subvention constaté est d'environ 34 % des dépenses hors taxes, ce qui conduit la collectivité à mobiliser la CAF annuelle, à limiter l'apport au fonds de roulement , voie à le prélever (14K€ en 2021). La réalisation des projets à venir mieux subventionnés peut être privilégié.

Les équilibres bilanciaux sont sains avec un fonds de roulement de 181 K€ en 2021 et une trésorerie à 232 K€ Cet équilibre couvre 157 jours de fonctionnement, les prélèvements doivent être mesurés.

Ces éléments communiqués le conseil municipal est amené à se prononcer sur les budgets 2022 de l'assainissement et le principal.

En préalable Mme le maire présente les investissements prévus en 2022 avec les coûts et les subventions attendues. (Voir le tableau en annexe du PV)

Les chiffres clés

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 29925.11 € et investissement : 64 262.04 €

Après échange et débat le budget est adopté à l'unanimité (oui = 15)

BUDGET PRICIPAL

Fonctionnement : 696105.81 € et investissement : 906673.43 €

Après échange et débat le budget est adopté à l'unanimité (oui = 15)

Les budgets sont consultables en mairie.

3. Réalisation d'un emprunt destiné au financement d'un investissement

Mme le maire reprend le projet de l'aménagement du bourg validé par le conseil municipal le 2 décembre 2021.

Les subventions attendues Etat et département sont de l'ordre de 80% (maxi autorisé).

Au vu de la situation financière et des recommandations apportées pour notre besoin de financement il est conseillé d'avoir recours à un emprunt pour la totalité du besoin. La commune profite de l'extinction de sa dette actuelle entre 2027 et 2030.

L'emprunt à contracter est de 200 000 € Le conseil est favorable et autorise Mme le maire à consulter les établissements financiers et à signer.

Le conseil municipal se prononce pour à l'unanimité (oui= 15).

4. Aide pour un séjour scolaire à Barcelone.

Le collège Pierre Desproges organise un voyage scolaire d'une semaine, du 2 au 6 mai 2022 à Barcelone pour les élèves hispanisants de 4^{ème} et de 3^{ème} soit un total de 49 dont 4 sont domiciliés à Pageas :

- Maëva LAURAND
- Clémentine MAZEAUD
- Gaëtan BEYLOT
- Sarah LIMOUSIN

Il sollicite une aide auprès la mairie afin de réduire le coût du voyage qui s'élève à 280€ par élève représentant une charge importante pour les familles. Il est proposé de verser une aide directement à la famille de 50€ par élève sur présentation d'un justificatif.

Le conseil municipal valide la proposition (oui= 15)

Questions diverses : communication du bureau de vote élection présidentielle pour les scrutins des 10 et 24 avril 2022

